

# Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal

Une démarche participative  
au service des collectivités territoriales  
pour une dynamique de projets

- Mieux connaître l'élevage pastoral qui façonne les paysages et les écosystèmes
- Impliquer le pastoralisme vis-à-vis des grands enjeux de la ruralité
- Partager l'espace entre les usages multiples des territoires
- Conforter l'élevage pastoral via des actions concrètes



# Les étapes de la démarche POPI

## ÉTAPE 1

### FORMULER LA DEMANDE DES ÉLUS

#### DE VOS QUESTIONS... À VOS BESOINS

- Sur quel périmètre traiter la demande?  
L'ensemble d'une commune ou d'une intercommunalité?  
Ou bien sur une entité géographique à délimiter?
- Quels éleveurs font pâturer des animaux sur le territoire?  
sur quelles surfaces, à quelle période? Avec quelle mode de gestion?
- Quelle articulation du pâturage avec les autres activités :  
forestiers, chasseurs, randonneurs,...? Quels rôles ont les partenaires techniques?  
Comment traiter et réduire les conflits liés aux usages multiples sur le territoire?
- Quels services sont rendus par le pâturage à la collectivité?  
Le ralentissement de l'embroussaillage, l'entretien des paysages...  
L'entretien des coupures de combustibles ou des pistes de ski...  
Le maintien de la biodiversité et du patrimoine...
- Comment mobiliser les éleveurs sur les enjeux territoriaux?  
Comment identifier les problèmes qui limitent leur engagement sur ces questions?
- Peut-on installer des éleveurs là où il n'y a plus personne?  
Comment choisir le candidat adéquat?



LE POPI EST UNE DÉMARCHÉ D'ANIMATION  
CONÇUE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

## ÉTAPE 2

### DÉFINIR LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHÉ

#### UN PILOTAGE POUR LE TERRITOIRE COMMANDITAIRE

Tout au long de la démarche, la collectivité territoriale commanditaire dirige et oriente la démarche en concertation avec les partenaires :

➡ AU MOYEN D'UN **COMITÉ DE PILOTAGE DÉCISIONNAIRE**  
OÙ, AU CÔTÉ DU SERVICE PASTORAL, PEUVENT ÊTRE  
INVITÉS DES REPRÉSENTANTS D'ÉLEVEURS.

➡ AU MOYEN D'UN **COMITÉ TECHNIQUE ÉLARGI**  
AUX ÉLEVEURS RÉFÉRENTS ET ORGANISMES  
PARTENAIRES, ACTEURS DU TERRITOIRE.



### ÉTAPE 3 IDENTIFIER ET CROISER LES ENJEUX

L'ÉTAT DES LIEUX DES ACTIVITÉS PASTORALES :  
LE POINT DE VUE DES ÉLEVEURS

- ➔ **RENDRE VISIBLE** l'activité des éleveurs pastoraux.
- ➔ **IDENTIFIER** leurs atouts et leurs contraintes.

**RENCONTRE AVEC LES ÉLEVEURS**  
Une enquête par élevage pastoral :

- Identification des territoires pâturés par un ou plusieurs éleveurs
- Caractérisation, fonctionnement et marge de manœuvre
- Repérage des contraintes, besoins et atouts, liés au fonctionnement propre à l'élevage ou au partage de l'espace avec les autres éleveurs et les autres utilisateurs
- Identification des territoires pastoraux potentiels, non utilisés ou abandonnés.

**ÉMERGENCE DES ENJEUX D'ÉLEVAGE**

- Sécurité foncière
- Alimentation des troupeaux
- Abreuvement • logement des bergers • ...

**UNE CARTOGRAPHIE ET DES FICHES DESCRIPTIVES PAR ÉLEVAGE ET PAR TERRITOIRES PASTORAUX POTENTIELS**

**LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ÉLEVAGE PASTORAL SUR LE TERRITOIRE**

LA CONSULTATION DES PARTENAIRES :  
LE POINT DE VUE DES AUTRES ACTEURS TERRITORIAUX

- ➔ **IDENTIFIER, EN COLLABORATION AVEC LA COLLECTIVITÉ-COMMANDITAIRE, LES ENJEUX DU TERRITOIRE** en lien avec le pastoralisme.
- ➔ **MOBILISER** les partenaires associés.

**RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES**

- Identification des partenaires du territoire : élus locaux, administrations, services techniques (forestiers, agricoles, cynégétiques), gestionnaires environnementaux (PNR, animateur Natura 2000,...), professionnels du tourisme et autres activités territoriales
- Consultation des élus et des partenaires techniques, pour collecter leurs données disponibles et repérer leurs besoins et leurs attentes

**ÉMERGENCE DES ENJEUX MULTIPLES**

- Paysages • DFCI
- Biodiversité
- Sylvopastoralisme
- Chasse • Militaire • Loups
- Tourisme et activités de loisirs • ...

**UNE LISTE DES PARTICIPANTS POUR LES ATELIERS THÉMATIQUES**  
**DES CARTOGRAPHIES DES ENJEUX TERRITORIAUX À PARTIR DES INFORMATIONS DISPONIBLES**

**CROISEMENT DES ENJEUX**

**CHOIX DES THÈMES À TRAITER EN ATELIERS :**

- Atelier thème 1
- Atelier thème 2
- Atelier thème 3
- ...

### ÉTAPE 4 ANIMER LES ATELIERS COOPÉRATIFS

LA CO-CONSTRUCTION DES ACTIONS PAR THÈME

- ➔ **PARTAGER** collectivement les constats issus des états des lieux et des instances de gouvernance.
- ➔ **EXPRIMER** les besoins et les difficultés des éleveurs et des partenaires au sein de chaque atelier.
- ➔ **CO-CONSTRUIRE** les actions en s'appuyant sur des bases techniques afin de satisfaire au mieux les attentes de tous.

**DÉROULEMENT DE CHAQUE ATELIER THÉMATIQUE COOPÉRATIF**

- Présentation du thème territorial avec un **support cartographique dynamique**
- Réflexion sur les enjeux soulevés par les différentes problématiques
- Élaboration collective des **actions** de terrain

**FICHE ATELIER**

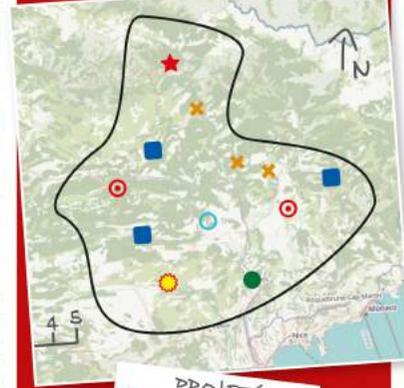
- La description et la localisation du thème et des problématiques abordées en fonction des informations disponibles
- Les **préconisations** à mettre en œuvre par les éleveurs et les autres acteurs
- Les **actions** à mettre en œuvre par la collectivité-commanditaire et les partenaires
  - action 1 = ★
  - action 2 = ⊙
  - etc.



**PLAN D' ACTIONS PASTORAL INTERCOMMUNAL**

LA SYNTHÈSE DU RETOUR D'ATELIERS

Avec la collectivité territoriale commanditaire, le service pastoral rassemble l'ensemble des actions issues des ateliers afin de **les prioriser** entre elles, d'identifier les partenariats nécessaires, d'envisager les pistes potentielles de financement, de construire le calendrier prévisionnel associé...



- PROJETS**
- ★ Impletivium
  - ⊙ Débroussaillage
  - ⊙ Abri mobile
  - ⊙ Passage de clôtures
  - Fête pastorale locale etc.

## ÉTAPE 5

# SIGNER LA CHARTE PASTORALE INTERCOMMUNALE

## UN ENGAGEMENT MORAL COLLECTIF



- La Charte pastorale intercommunale engage la réalisation pluriannuelle du plan d'actions pastoral intercommunal. Elle représente un **VÉRITABLE ENGAGEMENT MORAL** entre les collectivités locales, les partenaires et les éleveurs. Elle est approuvée et signée par les élus de la collectivité commanditaire et **cosignée par les éleveurs concernés et les élus des communes**. Sa signature peut être **élargie aux partenaires techniques**, ciblés dans le plan d'actions pastoral.



- La signature de la Charte pastorale marque **L'ENGAGEMENT DE COOPÉRATION DES ACTEURS** pour poursuivre ensemble le développement de leur territoire.

## ET LA SUITE...

# LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS À PROGRAMMER

Une dynamique dans la durée est importante pour votre territoire. Elle a vocation à être portée par la collectivité commanditaire, accompagnée par le service pastoral.



Abri mobile



Débroussaillage



Impluvium



Passage de clôtures



Fête pastorale locale



# L'élevage pastoral

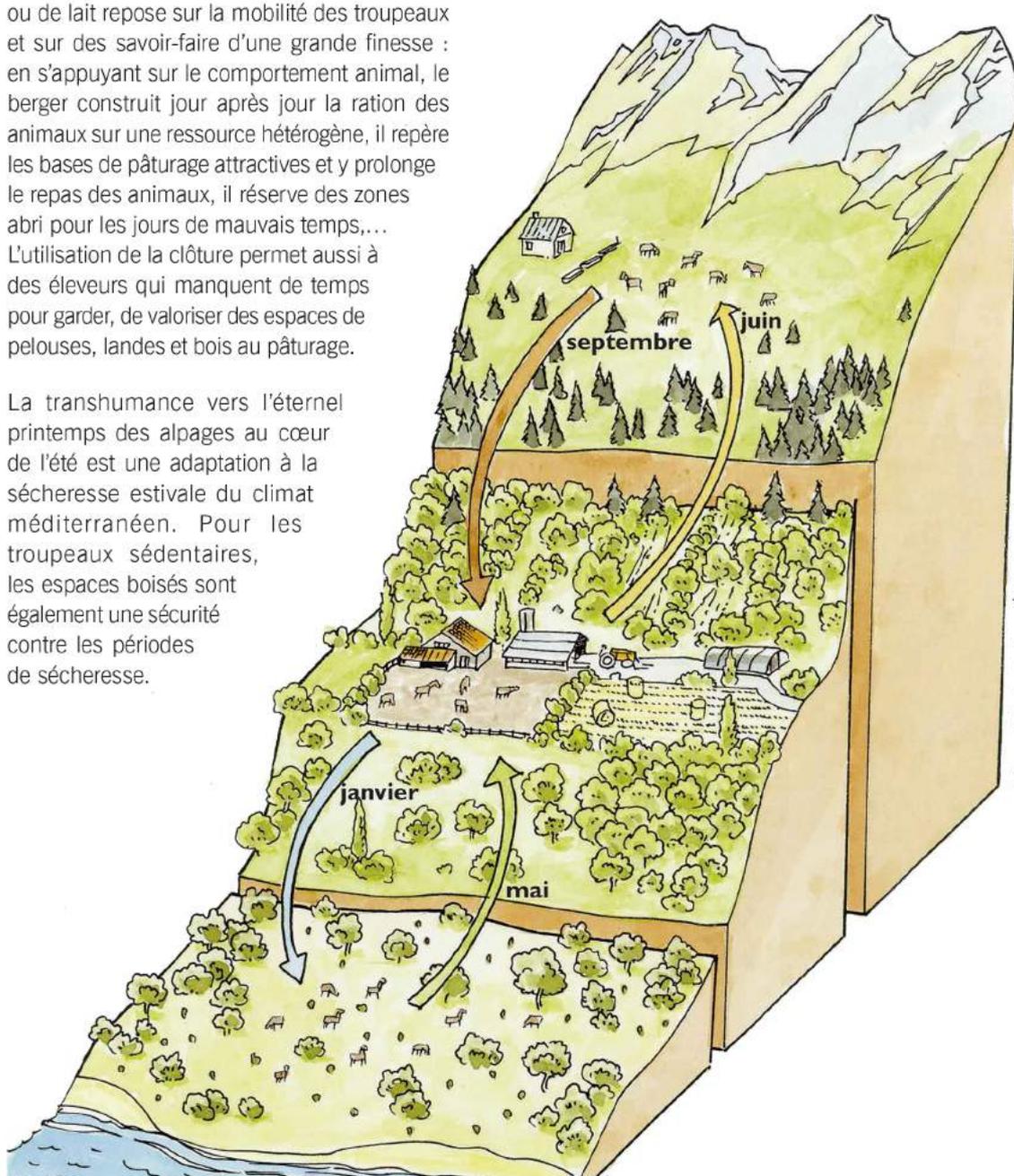
## → Qu'es acò ?

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'élevage pastoral façonne nos paysages depuis le néolithique. Aujourd'hui comme hier, la conduite des troupeaux sur les ressources spontanées issues des milieux naturels nourrit l'élevage herbivore : près de 600 000 brebis, 50 000 bovins et 30 000 chèvres se déploient depuis la Camargue, la Crau ou les collines varoises jusqu'aux alpages du Mercantour et des Écrins. Au total, les troupeaux pâturent plus de 850 000 ha de parcours et d'alpages à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

La mobilisation de grands espaces naturels pour alimenter des troupeaux producteurs de viande ou de lait repose sur la mobilité des troupeaux et sur des savoir-faire d'une grande finesse : en s'appuyant sur le comportement animal, le berger construit jour après jour la ration des animaux sur une ressource hétérogène, il repère les bases de pâturage attractives et y prolonge le repas des animaux, il réserve des zones abri pour les jours de mauvais temps,... L'utilisation de la clôture permet aussi à des éleveurs qui manquent de temps pour garder, de valoriser des espaces de pelouses, landes et bois au pâturage.

La transhumance vers l'éternel printemps des alpages au cœur de l'été est une adaptation à la sécheresse estivale du climat méditerranéen. Pour les troupeaux sédentaires, les espaces boisés sont également une sécurité contre les périodes de sécheresse.

Réussir l'alimentation exigeante d'un troupeau productif sur une ressource soumise aux aléas climatiques requiert une grande souplesse de pratique, qui s'accorde parfois difficilement à des cahiers des charges rigides. Par la diversité des milieux pâturés, la rusticité des diverses races animales présentes, la mobilité des troupeaux, la richesse des savoir-faire pastoraux, l'élevage pastoral est une composante essentielle de la préservation de nos patrimoines naturels comme culturels.



# Des POPI en Provence-Côte-d'Azur

## LE PAYS DE FAYENCE

Commanditaire : Communauté de communes du Pays de Fayence (83)  
Territoire : 9 communes



### → NICOLAS PERRICHON

Je suis éleveur pastoral de 600 brebis viande à Tourrettes, conseiller municipal à Montauroux et membre de la commission agricole de la communauté de communes du Pays de Fayence.

« Grâce au POPI, mes collègues élus ont découvert ce qu'était le pastoralisme sur leur territoire. C'est un appui pour conforter l'activité des éleveurs face aux nombreuses problématiques et au désarroi de certains.

Dans le plan d'actions, les priorités pour nous, c'est un positionnement clair de la communauté de communes sur le problème de la prédation avec une motion soutenant une régulation effective du loup, et le contrôle de l'urbanisation dans la plaine pour préserver les terres agricoles cultivables et ainsi assurer l'autonomie des exploitations. »



### → JEAN-CHRISTOPHE GAL

Je suis chargé de missions agriculture-forêt à la communauté de communes du Pays de Fayence.

« La démarche « POPI » a naturellement trouvé sa place dans notre stratégie locale de développement agrosylvopastorale puisqu'elle allie animation, étude et action. Elle est également conduite en associant tous les acteurs concernés. Ce n'est pas une finalité mais le point de départ d'une démarche de travail et d'actions concrètes. Cette démarche peut donner des résultats satisfaisants dans la durée et c'est la raison pour laquelle la communauté de communes travaille avec le CERPAM en étroite partenariat depuis deux ans. »

### → CHRISTIAN LOUIS

Je suis conseiller municipal de Callian et conseiller communautaire du Pays de Fayence.

## LA COMMUNE DE RABOU

Commanditaire : Commune de Rabou (05)  
Territoire : 1 commune



### → FABIEN GASCARD

Je suis maire de Rabou petit village de montagne qui compte 80 habitants et éleveur en phase d'installation

« Le Plan d'orientation pastoral est un véritable outil pour expliquer et vulgariser les difficultés et les enjeux liés au pastoralisme à des élus parfois peu sensibilisés aux contraintes du métier d'éleveur ou de berger. Il légitime l'intervention des décideurs en apportant des éléments objectifs et favorise la prise de décision de la commune (création d'une cabane pastorale par exemple). Pareillement il a permis aux élus de s'exprimer sur le pastoralisme et d'anticiper des conflits d'usage (par exemple, ne pas favoriser le passage de promeneurs à proximité des troupeaux ayant des patous). La démarche a aussi le mérite d'avoir porté le sujet et le débat au sein du conseil municipal. J'ai le souhait de favoriser une dynamique vertueuse entre l'agriculture et le pastoralisme d'un côté, ainsi que la gestion du territoire, la mise en valeur et la protection de l'environnement de l'autre. Le POPI est un document qui éclaire élus et éleveurs sur les actions favorisant cette dynamique. »

## LA COMMUNE DE MAZAUGUES

Commanditaire : Commune de Mazaugues (83)  
Territoire : 1 commune

### → BRUNO GIAMINARDI

Je suis directeur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Var et élu à Mazaugues.

« J'ai participé à plusieurs ateliers sur la chasse et en particulier sur ma commune, à Mazaugues, où j'ai demandé au CERPAM de construire un POPI. J'ai été vraiment étonné et séduit par la méthode. Ces ateliers permettent aux chasseurs et aux éleveurs de mieux se comprendre, de parler de leurs problèmes et de travailler ensemble à des solutions concrètes : par exemple déplacer des emblavures pour faciliter le travail du berger, poser des échelles pour faciliter le passage des clôtures par les chasseurs, se téléphoner pour s'organiser avant les battues... C'est vraiment du concret qui peut satisfaire tout le monde ! »



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES

Commanditaire : Parc Naturel Régional des Alpilles (13)  
Territoire : 8 communes

### → ÉRIC BLOT

Je suis directeur du Parc Naturel Régional des Alpilles.

« La phase participative est un outil de dialogue territorial, dialogue qui n'est pas forcément aisé. Le fait de produire des connaissances sur la présence des troupeaux et les espaces d'accueils potentiels et de les retranscrire dans le cadre d'un document partagé est une étape préalable à l'animation. C'est une réelle base de donnée mobilisable par le PNR pour faciliter la gestion des espaces pastoraux dans de meilleures conditions.

La démarche a vocation à être étendue à l'ensemble du périmètre du Parc. »



### → CÉCILE PONCHON

Je suis chargée de mission « Rapaces » au Conservatoire d'Espace Naturel PACA

« La démarche POPI a permis de mettre tout le monde autour de la table et de croiser les intérêts de chacun. Nous avons pu définir ensemble les zones les plus intéressantes à ouvrir à la fois pour retrouver une ressource pour les troupeaux mais également pour développer des secteurs favorables à la chasse pour les aigles... parfois quelques compromis sont nécessaires pour respecter les intérêts et contraintes de chacun. Il n'est pas toujours facile d'avoir des échanges apaisés entre élus, chasseurs, forestiers, éleveurs, naturalistes : la démarche POPI a permis un rapprochement autour d'un objectif partagé et un temps d'échange constructif.

La rencontre d'éleveurs a permis entre autre de faire connaître la démarche de remise à disposition de la ressource alimentaire pour les vautours et permettra à l'avenir d'élargir le réseau de placettes, favorable tant aux bergers qu'aux vautours ! Une dynamique positive est lancée sur le massif des Alpilles, et maintenant que nous nous connaissons mieux, il est plus facile de travailler ensemble ! »

## LE PLATEAU DE VALENSOLE

Commanditaire : Communauté Durance Luberon Verdon Agglomération (04)  
Territoire : 12 communes

### → RICHARD DEL OLMO & ARNIKA DAHL

Ma compagne et moi sommes éleveurs de 400 chèvres viande pastorales sur Allemagne-en-Provence.

« Avec ma compagne, on est des bergers. On a raconté notre quotidien lors des ateliers thématiques participatifs du POPI du Plateau de Valensole : on a apprécié car les sujets abordés nous intéressaient et nous touchaient directement.

On serait intéressé pour utiliser des pâturages potentiels localisés par le POPI : il y en a en pagaille pour installer des gens ou pour conforter les autres mais il faut que tout le monde mette de la bonne volonté pour que ça marche bien... »



### → GILLES MEGIS

Je suis Maire de Roumoules et délégué à la Ruralité de Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA).

« La volonté de la DLVA est de mettre en synergie l'activité pastorale et la politique de l'Agglomération en termes de DFCL. En effet, le Plateau de Valensole est une zone du département très concernée par les feux de forêts.

Le POPI a permis de révéler les secteurs où ce rapprochement pourra être mis en œuvre. Mais au-delà de cela, il a mis en lumière une activité d'élevage sur un territoire surtout connu pour ses grandes cultures, d'en faire l'état des lieux et d'en imaginer l'avenir avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il dresse une feuille de route à court, moyen et long termes. »



Le POPI est issu de l'expérience acquise dans le cadre de nombreuses études menées par le CERPAM à l'échelle communale et intercommunale depuis de nombreuses années.

Il s'est construit dans la durée pour répondre au mieux aux enjeux multiples, souvent complexes, parfois conflictuels, que les collectivités territoriales peuvent rencontrer.



#### CERPAM 05

Chambre d'Agriculture  
8 ter rue du Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
04 92 52 53 13 – 06 11 65 27 27  
svieux@cerpam.fr  
04 92 52 53 12 – 06 11 65 27 19  
asilhol@cerpam.fr

#### CERPAM 04

Chambre d'Agriculture  
66 boulevard Gassendi  
BP 117  
04004 DIGNE-LES-BAINS CEDEX  
04 92 30 57 64  
06 11 65 27 39 – acasadella@cerpam.fr  
06 11 65 27 68 – sgoles@cerpam.fr

#### CERPAM 84

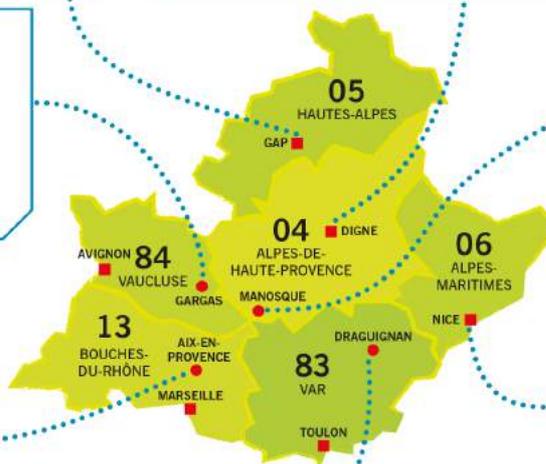
Maison de l'Agriculture  
26 chemin de la Machotte  
84400 GARGAS  
04 90 74 47 40  
06 11 65 27 23  
bbeylier@cerpam.fr

#### COORDINATION RÉGIONALE CERPAM

570 avenue de la Libération  
04100 MANOSQUE  
04 92 87 47 54  
secretariat@cerpam.fr

#### CERPAM 13

Maison des Agriculteurs  
22 avenue Henri Pontier  
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1  
04 42 23 86 14  
06 11 65 12 87  
sdebit@cerpam.fr



#### CERPAM 06

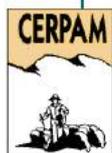
MIN Fleurs 17– Box 85  
06296 NICE CEDEX 3  
04 97 25 76 56  
06 11 65 27 76  
mgontier@cerpam.fr

#### CERPAM 83

Chambre d'Agriculture  
11 rue Pierre Clément  
83300 DRAGUIGNAN  
06 11 65 27 71  
pthavaud@cerpam.fr

#### Réalisation

Bénédicte Beylier (CERPAM),  
Aurélié Casadella (CERPAM),  
Sabine Débit (CERPAM),  
Laurent Garde (CERPAM),  
Sylvain Golé (CERPAM),  
Chloé Soulleys (CERPAM),  
Pascal Thavaud (CERPAM)



Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée



www.facebook.com/cerpampaca

cerpam.com

#### Financiers



Région Provence Alpes Côte d'Azur



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL